

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Ville de Mandeuve**

Objet de la délibération : Travaux en régie année 2022.

L'an deux mille vingt-deux le douze décembre dix-huit heures.

Date de convocation : le 5 décembre 2022.

Date de l'affichage et de la publication sur le site internet de la commune :
le 13 décembre 2022.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE



Membres présents : Jean-Pierre HOCQUET, Bérange PAGNOT, Jacques RACINE, Laurence LIARD, Gérard BOUCHÉ, Marilyn PERNOT, Bernard SALLIÈRES, Frédéric BOUCOT, Jonathan GREINER, Priscilla CARRAY, Camille JOURNOT, Christian PERRIGUEY, Jean-Claude VERZELLONI, Colette RENARD, Nathalie JEANNEROT (arrivée à 18h21), Nadine BERGER, Nuno MADEIRA, Pascal BRESADOLA, Stéphane PODGORA.

Procurations : Françoise FRANC à Marilyn PERNOT, Dominique MOUGENOT à Jean-Pierre HOCQUET, Evelyne COMBRES à Bérange PAGNOT, Stéphane LANGOLF à Nuno MADEIRA, Paulette BRINGARD à Stéphane PODGORA.

Membres absents – excusés : Aurélie SAUVAGEOT, Marie-Noëlle LOPEZ, Jean-Jacques CARILLON.

Secrétaire de séance : Marilyn PERNOT.

Assistaient à la séance : Anne-Laure VERY, Vanessa CARRARA.

<u>Nombre de membres :</u>	<u>Résultat du vote :</u>
En exercice : 27	Votants : 24
Présents : 19	Pour : 24
Votants : 24	Contre : 0
Ayant donné procuration : 5	Abstention : 0
Excusés – absents : 3	



Ville de
Mandeuve

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
Canton de Valentigney
Commune de Mandeuve - 25350

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le 
ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE

TRAVAUX EN RÉGIE ANNÉE 2022

Le Maire expose au Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal a retenu dans le cadre du B.P. 2022 plusieurs chantiers sur la commune à réaliser par le personnel communal.

En ce qui concerne les travaux en bâtiments, il est demandé de transférer la somme de **38 344.19 € T.T.C.** de la section fonctionnement en section d'investissement par un titre à l'article 722 recettes de fonctionnement et un mandat à l'article 2313 en dépenses d'investissement.

Pour les travaux de voirie, il est demandé de transférer la somme de **3 934.26 € T.T.C.** de la section fonctionnement en section d'investissement par un titre à l'article 722 en recettes de fonctionnement et un mandat à l'article 2315 en dépenses d'investissement.

Les crédits ont été prévus au BP 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter les propositions qui lui sont faites,
- de transférer les sommes telles qu'énoncées ci-dessus selon les modalités exposées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes démarches afférentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération et à **L'UNANIMITÉ**,

APPROUVE les propositions qui lui sont faites dans les modalités exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire,



Jean-Pierre HOCQUET

Transmise au Représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Montbéliard le : 13 décembre 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Mandeuve dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE



**Annexe n°1 à la Délibération du Conseil Municipal
du 12 décembre 2022**

**TRAVAUX EN REGIE
RECAPITULATIF TRAVAUX EN BATIMENT**

CHANTIERS	ADRESSE	MATERIEL	MAIN D'ŒUVRE SEULE	MAIN D'ŒUVRE + VEHICULE	MONTANT TOTAL T.T.C.
SALLE DES ANCIENS	RUE DU CIMETIERE	10 371,02 €	7 509,64 €	7 509,64 €	25 390,30 €
MAISON FORESTIERE	20 RUE DES ESSARTS BALANGIERS	2 217,84 €	3 144,90 €	3 144,90 €	8 507,64 €
MEZZANINE POMPIERS	16 RUE DES FONTENIS	2 768,97 €	1 677,28 €	- €	4 446,25 €
TOTAUX		15 357,83 €	12 331,82 €	10 654,54 €	38 344,19 €
MONTANT TOTAL A TRANSFERER AU 2313		38 344,19 €			

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE

TRAVAUX EN REGIE BATIMENTS 2022

SALLE DES ANCIENS

RUE DU CIMETIERE

FOURNISSEUR	DESIGNATION	N° DE MANDAT	N° DE BORDEREAU	MONTANT FACTURE T.T.C.	MONTANT T.T.C. PRIS EN COMPTE	IMPUTATION
COMAFRANC	plafond	684-685	81	2 258,34 €	2 200,97 €	60632
FREI SODIAM	chauffage	843	99	2 084,50 €	2 079,92 €	
RUBIN LACAQUE	rénovation mise au norme electricité	663	79	3 282,27 €	3 282,27 €	
		767	91			
		830	98			
		924	106			
		1345	156			
COMAFRANC	chauffage	688	81	39,06 €	39,06 €	
COMAFRANC	cornières	687	81	58,32 €	58,32 €	
BRICOMAN	chauffage	683	81	147,87 €	147,87 €	
RUBIN LACAQUE	electricité	974	114	65,16 €	65,16 €	
SPE	enduit	898	104	37,80 €	31,50 €	
BRICO DEPÔT	aménagement cuisine	827	98	403,40 €	376,00 €	
COMAFRANC	réagrèage sol	894	104	265,46 €	265,46 €	
POINT P	crochets plafond	954	112	35,96 €	35,96 €	
RUBIN LACAQUE	normalisation arrêt urgence	973	114	171,44 €	171,44 €	
SPE	colle	1067	125	334,86 €	58,44 €	
BRICO DEPÔT	porte placard	1060	125	299,30 €	297,30 €	
RUBIN LACAQUE	fournitures electricité	1246	148	107,11 €	89,26 €	
BRICARD	cylindre de porte	1193	141	1 109,83 €	1 109,83 €	
COMAFRANC	bande placo + enduit	1509	188	62,26 €	62,26 €	
MATERIEL					10 371,02 €	
M.ŒUVRE	394 heures à 19,06 €				7 509,64 €	
VEHICULES	394 heures à 19,06 €				7 509,64 €	
MONTANT TOTAL A TRANSFERER AU 2313					25 390,30 €	

TRAVAUX EN REGIE BATIMENTS 2022
MAISON FORESTIERE
20 RUE DES ESSARTS BALANGIERS

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
 Reçu en préfecture le 13/12/2022
 Publié le 
 ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE

FOURNISSEUR	DESIGNATION	N° DE MANDAT	N° DE BORDEREAU	MONTANT FACTURE T.T.C.	MONTANT T.T.C. PRIS EN COMPTE	IMPUTATION
SPE	peinture	353	50	1 407,86 €	812,20 €	60632
BRICOMAN	salle de bains	192	29	524,13 €	524,13 €	60632
RUBIN LACAQUE	réfection suite DPE	284	42	584,16 €	584,16 €	60632
COMAFRANC	bacs rétention cuve à fuel	251-252	38	201,47 €	201,47 €	60633
BRICOMAN	syphon	348	50	5,50 €	5,50 €	60632
COMAFRANC	salle de bains	690	81	61,08 €	61,08 €	60632
TRENOIS DECAMP	aération cuve à fuel	466	63	29,30 €	29,30 €	60632
MATERIEL					2 217,84 €	
M.ŒUVRE	165 heures à 19,06 €				3 144,90 €	
VEHICULES	165 heures à 19,06 €				3 144,90 €	
MONTANT TOTAL A TRANSFERER AU 2313					8 507,64 €	

TRAVAUX EN REGIE BATIMENTS 2022
MEZZANINE POMPIERS
16 RUE DES FONTENIS

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
 Reçu en préfecture le 13/12/2022
 Publié le 
 ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE

FOURNISSEUR	DESIGNATION	N° DE MANDAT	N° DE BORDEREAU	MONTANT FACTURE T.T.C.	MONTANT T.T.C. PRIS EN COMPTE	IMPUTATION
RUBIN LACAQUE	electricité	42	288	1 129,69 €	1 129,69 €	60632
		52	383	272,56 €	272,56 €	60632
TRENOIS DECAMP	quincaillerie	295	42	97,06 €	97,06 €	60632
BOIS ET DERIVES	plancher	221	35	1 167,32 €	1 167,32 €	60632
RUBIN LACAQUE	electricité	586	73	38,84 €	38,84 €	60633
BRICO DEPÔT	cornières alu	455	63	63,50 €	63,50 €	60632
MATERIEL					2 768,97 €	
M.ŒUVRE	88 heures à 19,06 €				1 677,28 €	
VEHICULES	0 heures à 19,06 €				- €	
MONTANT TOTAL A TRANSFERER AU 2313					4 446,25 €	

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE

**Annexe n°2 à la Délibération du Conseil Municipal
du 12 décembre 2022**

**TRAVAUX EN REGIE
RECAPITULATIF TRAVAUX DE VOIRIE**

CHANTIERS	ADRESSE	MATERIEL	MAIN D'ŒUVRE SEULE	MAIN D'ŒUVRE + VEHICULE	MONTANT TOTAL T.T.C.
CLOTURE MOTO CROSS	BELVEDERE	1 913,90 €	1 010,18 €	1 010,18 €	3 934,26 €
TOTAUX		1 913,90 €	1 010,18 €	1 010,18 €	3 934,26 €
MONTANT TOTAL A TRANSFERER AU 2315		3 934,26 €			

TRAVAUX EN REGIE VOIRIE 2022
CLOTURE MOTO CROSS
BELVEDERE

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
 Reçu en préfecture le 13/12/2022
 Publié le 
 ID : 025-212503676-20221212-2022_12_12_04-DE

FOURNISSEUR	DESIGNATION	N° DE MANDAT	N° DE BORDEREAU	MONTANT FACTURE T.T.C.	MONTANT T.T.C. PRIS EN COMPTE	IMPUTATION
MAIROT BETON	béton 0,75 M3	565	72	90,00 €	90,00 €	60633
LOXAM	location mini-pelle	803	94	450,36 €	450,36 €	
BRICO DEPÔT	piquets ht 1,50m x55	753	90	363,00 €	363,00 €	
BRICO DEPÔT	16 jambes de force ht 1,5m					
BRICO DEPÔT	rouleaux fil d'attache pour grillage x10					
BRICO DEPÔT	tendeurs x 32					
BRICO DEPÔT	1 boîte d'agrafes					
MAIROT BETON	béton 3,25 m3	959	112	378,00 €	378,00 €	
trenois décamps	pivots de portail x2	930	106	107,09 €	107,09 €	
LEROY MERLIN	rouleaux de grillage x5	768	91	239,50 €	239,50 €	
BRICO DEPÔT	rouleaux fil d'attache pour grillage x5	801	94	40,00 €	40,00 €	
BRICO DEPÔT	tendeurs x 20	800	94	12,00 €	12,00 €	
COMAFRANC	rouleaux de grillage x2	899	104	233,95 €	233,95 €	
MATERIEL					1 913,90 €	
M.ŒUVRE	53 heures à 19,06 €				1 010,18 €	
VEHICULES	53 heures à 19,06 €				1 010,18 €	
MONTANT TOTAL A TRANSFERER AU 2315					3 934,26 €	